

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 520

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité des Associations s'intéressant au service domestique (fin).

La Suisse romande, quoique moins avancée dans toutes les questions ménagères, ne s'en désintéresse cependant pas. L'apprentissage ménager, s'il rencontre encore certaine opposition parmi les maîtresses de maison, n'en continue pas moins à faire son chemin. Seul, le Valais romand reste encore réfractaire à cette idée, malgré la grande propagande faite lors des « Journées ménagères ». Les cours ménagers préparatoires remportent par contre un grand succès auprès des jeunes filles du Bas-Valais. La Commission neuchâteloise d'apprentissage ménager a adopté le texte de notre contrat unifié d'apprentissage. A Genève, une vingtaine de jeunes filles ont été préparées pour le service de maison par les cours donnés à l'Institut ménager. Ces cours, ainsi que ceux donnés à la Chaux-de-Fonds par l'Union suisse des Amies de la jeune fille, sont assimilés aux cours ménagers préparatoires organisés dans plusieurs cantons sous les auspices de la Confédération. Grâce à un accord intervenu avec le Service des apprentissages de Genève, les élèves de l'Institut ménager, peuvent obtenir le diplôme de fin d'apprentissage ménager à condition qu'elles aient fait un stage de six mois dans une famille et qu'un contrat d'apprentissage ait été conclu.

La nouvelle loi genevoise sur les contrats collectifs a empêché l'introduction un peu rapide du contrat-type de travail ainsi que l'espérait la Commission ménagère genevoise. Des démarches ont été faites auprès des autorités compétentes afin de préciser la situation du service de maison vis-à-vis de cette loi, mais elles n'ont pas encore abouti. A Lausanne, la Fédération des sociétés lausannoises a estimé qu'il était préférable d'habituer les maîtresses de maison à l'idée du contrat de travail avant de leur imposer: aussi a-t-elle fait imprimer le contrat de travail élaboré par elle pour le distribuer largement dans les milieux intéressés.

La Commission ménagère genevoise a étudié la question de l'assurance-maladie des employées de maison et nous avons été chargées de faire à ce sujet une enquête auprès des principales sociétés de secours mutuels.

Notre Secrétaire romande est appelée à collaborer très étroitement avec le Centre d'organisation ménagère créé dernièrement à Genève, afin de continuer l'activité de l'Association pour l'amélioration du travail ménager, cette dernière ayant décidé sa dissolution au cours de l'année 1937.

La campagne de la Commission romande d'Hygiène sociale et morale pour le service de maison s'est terminée par l'édition d'une brochure: *Le Service de maison en Suisse romande* due à M. R. Graf, juge au Tribunal des Prud'hommes de Genève. Ce recueil des dispositions touchant au service de maison du Code des Obligations, du Code civil et des lois cantonales est appelé à jouer un certain rôle dans la fixation des conditions normales de travail. Le film *La Fille du Capitaine* a été projeté, outre les 59 séances organisées dans le canton de Vaud, à Genève, à Neuchâtel, dans le Jura bernois et dans le canton d'Appenzell.

Rappelons, en terminant, que notre Secrétariat romand s'occupe de la vente des brochures *L'Apprentissage ménager* et *Le Service de maison en Suisse romande*, ainsi que des tracts de propagande édités par la Commission romande H. S. M. du service de maison.

de noter que, dans bien des pays, on se préoccupe avec zèle du sort des enfants traduits en justice et des traitements qui leur sont appliqués. C'est la tâche que s'est donnée la Commission Consultative des Questions Sociales à la S. d. N.

Pédagogues et législateurs se mettent de plus en plus d'accord pour substituer au système répressif le système éducatif basé sur des mesures qui tiennent avant tout compte de la personnalité du mineur en dépit du délit qu'il a commis.

Il ressort de l'étude de la S. d. N. que la plupart des spécialistes de la question se sont prononcés en faveur d'une distinction entre enfants et adolescents et d'une organisation spécialisée, à laquelle se seraient remis tous les cas des mineurs, même de ceux impliqués dans des affaires d'adultes. Les Services auxiliaires, les institutions font l'objet d'un examen attentif, et il est fort heureux de constater, dans ce document, qu'il est recommandé au personnel des établissements de créer un contact avec le monde extérieur.

Très touffu et suggestif est l'exposé de Mme Wanda Woytowicz-Grabinska (Pologne), qui étudie d'une part les éléments qui constituent la personnalité de l'enfant dévoyé ou en danger moral et d'autre part, l'organisation des tribunaux qui sont appelés à les juger et qui disposent de compétences plus ou moins étendues, représentant des tendances ayant leurs partisans et leurs adversaires.

Miss J. Irène Wall (Royaume-Uni) s'était chargée de questions plus subtiles encore: celles d'étudier l'âge de la responsabilité pénale et du discernement.

Elle exprimait le voeu que les pays qui tolèrent encore l'emprisonnement le fassent disparaître de leurs méthodes de répression. La Commission a manifesté par là le sentiment très vif qu'on ne saurait dorénavant utiliser envers les mineurs les moyens de répression employés à l'égard des majeurs.

Bl. R.

On est enclin, parfois, à sous-estimer notre travail en constatant la pénurie d'employées de maison qualifiées. Bien que nous déplorions souvent cette pénurie, nous sommes cependant persuadées que seules les expériences personnelles éveilleront l'idée d'une collaboration active chez ceux, hommes ou femmes, qui n'ont pas encore compris que la solution du problème de la main-d'œuvre suisse dans le service de maison ne peut être trouvée qu'en s'occupant sans cesse de ce problème. Tout employeur peut assurément contribuer individuellement à diminuer le nombre des autorisations d'entrées en Suisse de main-d'œuvre étrangère, mais c'est en partie grâce à l'activité du Comité des Associations s'intéressant au service domestique et de ses membres que le nombre de ces autorisations est en régression de plusieurs milliers sur celui des années précédentes.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Une séance du Comité Central....

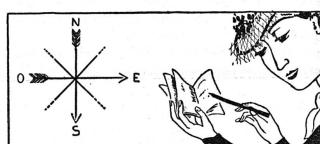
Continuant ses pérégrinations à travers la Suisse, le Comité Central s'est réuni ce mois-ci à Aarau, afin de pouvoir prendre contact avec la Section de l'Association dans cette ville.

Des questions d'ordre intérieur l'ont occupé tout d'abord: finances, budget, et notamment la répartition de sa subvention annuelle à la presse féministe, subvention dont notre journal est heureusement bénéficiaire pour sa cause de rétribution aux collaboratrices. Puis, on en est venu à la prochaine Assemblée générale, qui, comme on le sait, aura lieu à Genève, les 21 et 22 mai, et dont l'ordre du jour, établi dans ses grandes lignes, comprendra une causerie sur un sujet économique et surtout un double exposé suivi de discussion sur le Code pénal fédéral. Le Code pénal fédéral! ce sujet sur lequel toute notre Suisse romande s'agit et se divise, ne pouvait manquer de préoccuper également nos suffragistes, et si l'Association a estimé ne pouvoir prendre position comme telle, vu la divergence d'opinions entre plusieurs de ses Sections, elle a d'autre part décidé de protester au moyen d'une affiche ou d'une feuille volante entre l'exclusion des femmes d'un scrutin qui les touche si directement.

Le Comité s'est encore occupé du prochain Cours de Vacances, du travail de sa Commission économique, de l'Avenir du Groupement « La Femme et la démocratie », du R. U. P., des Congrès tant nationaux qu'internationaux en perspective pour l'année en cours; il a entendu des rapports sur l'activité... ou la sommeilance! de plusieurs de ses Sections. Deux séances durant lesquelles il n'a pas chômé, comme on le voit.

... et une soirée suffragiste à Aarau.

Et entre ces séances a eu lieu un souper plein d'entrain pris en commun avec quelques suffragistes d'Aarau, et surtout une charmante soirée à laquelle assistaient une bonne soixantaine de personnes, membres de la Section, ou féministes heureuses de profiter de cette occasion de ren-



Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 avril:

GENÈVE: Association auxiliaire de la « Maison des Charmilles », 11, rue des Franchises, 16 h. 15: Assemblée générale. (La séance commencera par un thé offert aux invités.) Séance administrative, — La nouvelle organisation de l'Office de l'enfance, causerie par M. René Paillard, directeur du Service de protection des mineurs.

Lundi 4 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance musicale publique et gratuite; *La politique internationale vue par une Anglaise*, causerie en français par Mrs. Corbett Ashby, présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Discussion. Thé après la séance.

Mercredi 6 avril:

GENÈVE: Soroptimist-Club. Défilé de haute couture offert aux membres du Club, par Mme A. Wiegand.

Jeudi 7 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Le Tibet inconnu*, conférence avec projections, au profit du fonds de l'Initiative, par Mme E. Maillart, ex-pratricière.

SOISSONS: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et Société suisse-romande de Radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *La formation de nos jeunes filles et le scouteisme*, causerie par T. S. F., par Mme J. Paschoud, ex-commissaire des Eclaireuses vaudoises.

contre. Sous la présidence cordiale de Mme Dunner, avocat à Aarau, l'on entendit des paroles d'accueil de Mme Leuch, présidente centrale, puis une causerie que les récents événements d'Autriche ne pouvaient manquer de rendre émouvante, de Mme Studer, vice-présidente, sur ce sujet: *Les tâches présentes de la femme*. Deux jeunes membres du Comité Central, Mmes Wissatminowit-Wehrli (Bâle) et Wyss-Russi (Colombier), firent de fort heureux débuts, l'une en racontant comment les Bâloises s'y prirent pour grouper un millier de suffragistes dans leur Association, l'autre en exposant les buts et les méthodes de travail de l'A.S.S.F.

Il y eut encore une charmante partie musicale, due à d'aimables féministes argoviennes, du thé, des conversations particulières pleines d'entrain. Excellente soirée pour l'« Idée » en Argovie!

E. Gr.

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Jeunes filles, assurez-vous une carrière rémunératrice et de tout repos en suivant les cours pour nurses et d'infirmières de puériculture à l'

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE DE GENÈVE

Pouponnière des Amis de l'Enfance

Ch. des Grangettes - Genève

Ces études ne sont pas seulement destinées aux professionnelles d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Pension et Cours ménagers. Cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).

Programme (50 cts) et renseignements, Malagnou, 3.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 20 avril - 5 juillet 1938

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Pension et Cours ménagers. Cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).

Programme (50 cts) et renseignements, Malagnou, 3.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE "LE BOSQUET"

donne tous les cours pratiques aux élèves ménagères internes et externes et forme des gouvernantes de maison

Diplôme après 2 ans

Repas soignés Chambres confortables

Eau courante - Grand jardin

Nouveau trimestre: 20 avril au 5 juillet 1938 - AVENUE de CHAMPEL, 3 - Tél. 51.193

Attention !! ne tâchez aucun achat !!!

avant d'avoir vu la nouvelle "Léman" Cuisinière à gaz qui vous donnera entière satisfaction

J. DUBOUCHET vous reprendra votre vieux appareil au plus haut prix.

RUE DE CAROUGE (angle bd Pl-d'Arve) - ROTISSERIE, 2

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE

Massage Médical et Esthétique

Mme E. DÉCOSTERD

Massouse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.

PI. Longemalle, 12 Tél. 43.843

PÉDICURE reçoit l'après midi VENTOUSES

ART RUSTIQUE SUISSE

A Genève:

LE CRI-CRI

68, RUE DU RHONE

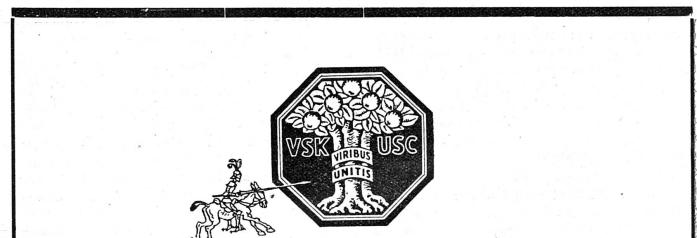
A Lausanne:

H. CUÉNOUD

PLACE ST-FRANÇOIS, 12^b (à l'entresol)

Dépôt d'Oeuvres suisses

Tissages, Faïences, Bois, Dentelles et divers



Tous les dénigrements et les calomnies dont sont l'objet les coopératives de consommation ne peuvent rien changer au fait que celles-ci sont des institutions volontaires d'ent'aide qui veulent aider chacun à améliorer ses conditions d'existence. Le nombre est toujours plus grand de ceux qui reconnaissent le rôle social des coopératives de consommation et qui en deviennent des membres fidèles.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

